

Sujet : [INTERNET] Fwd: Observations MONACO LOGISTIQUE

De : >

Date : 17/06/2022 à 17:44

Pour : ddpp-icpe@alpes-maritimes.gouv.fr

M. le Préfet,

La société MONACO LOGISTIQUE a effectué une demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une installation de stockage de produits dangereux à Carros.

Dans le cadre de l'enquête publique, je vous fais part de mes observations:

Accorder cette autorisation, classerait ce site en "SEVESO seuil haut", c'est à dire parmi les installations les plus dangereuses, *"dans lesquelles des substances, préparations ou mélanges dangereux sont présents dans des quantités telles qu'ils peuvent être à l'origine d'accidents majeurs"*.

Or, à proximité de ce site, se trouvent des habitations, dont une crèche et un groupe scolaire nouvellement construits.

Que penser de l'intérêt général, lorsque la motivation de l'entreprise est de satisfaire "les besoins de ses clients", alors qu'un accident majeur impacterait la santé voire la vie des salariés, mais aussi des habitants carrossois, dont la population a considérablement augmenté ces dernières années (donnant satisfaction aux logés et aux logeurs- dont des bailleurs sociaux-).

Ces accidents majeurs ont pour conséquence plusieurs effets: thermiques, effet de surpression (explosion), effet de projection et toxique, *"entraînant pour la santé humaine et/ou pour l'environnement, un danger grave, immédiat ou différé."*

Le récent départ de "Primagaz" dans la zone artisanale, classé SEVESO seuil bas pourtant, a été une victoire et un soulagement pour les Carrossois mais aussi pour les chefs d'entreprises, puisque ce site empêchait l'installation et le développement de sociétés à proximité.

Permettre la classification de MONACO LOGISTIQUE en SEVESO Seuil haut est incompatible avec la promotion du développement durable en entreprise et la sécurité qu'une collectivité, qu'un état, doit assurer à sa population. Sans parler de la dépréciation immobilière occasionnée!

Je suis persuadée que d'autres solutions existent, dans la mesure où il s'agit de stockage et non de production...Le rapport bénéfices/risques paraît tellement évident.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces observations, dont je me fais la porte parole.

Bien cordialement,

Audrey GIMENEZ